

En Bref

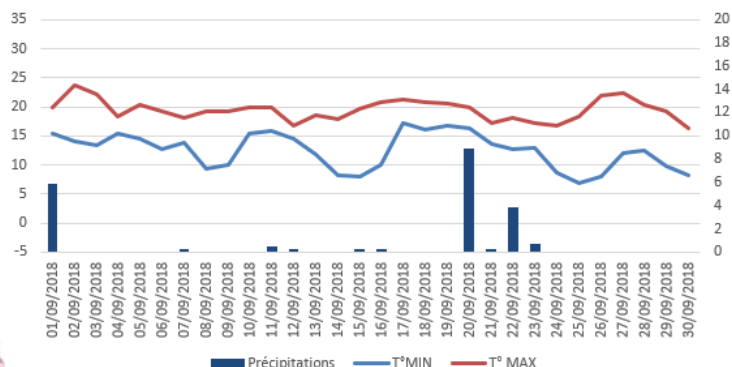
Colza	Limaces	●	Peu de symptômes d'attaque constatés dans les parcelles (67.5% ont dépassé la période de risque) Les conditions climatiques prévues jusqu'à dimanche prochain sont peu favorables aux limaces
	Petite Altise	●	Aucun signalement dans le réseau. Vigilance au vu des conditions climatiques actuelles.
	Grosse altise	● ●	Forte hausse des piégeages et légère hausse de la surface foliaire consommée. Aucun dépassement de seuil indicatif de risque. Fin de la période de sensibilité pour les colzas ayant atteint le stade « 4 feuilles ». Vigilance sur les parcelles en cours de levée ou n'ayant pas dépassé le stade « 3 feuilles » (32.5 % dans le réseau). Maintien des conditions climatiques favorables à leur activité.
	Tenthrede de la rave	● ●	Conditions climatiques favorables à leur activité. Plantes avec symptômes en hausse mais la surface moyenne de feuilles consommées a peu évolué. Vigilance régulière à l'évolution des dégâts dans les parcelles où des larves ont été observées car seule la larve occasionne des dégâts qui peuvent être rapides.
	Pucerons	● ●	Conditions climatiques favorables aux pucerons. Maintenir une vigilance dans les parcelles où leur présence a déjà été signalée (10% des parcelles du réseau ont dépassé le seuil indicatif de risque). Pucerons momifiés.
	Taupins		Attaques signalées dans le sud 29 et 56 la semaine précédente

Céréales	Mesures prophylactiques	Mise en œuvre de mesures permettant de prévenir le développement des maladies et/ou des ravageurs.
----------	-------------------------	--

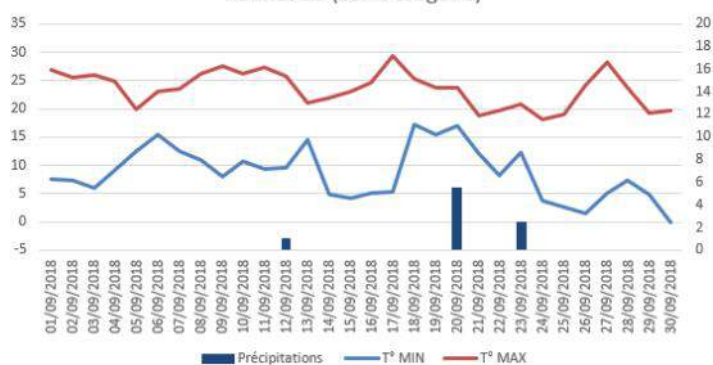
Maïs	Pyrale	Réaliser un sondage larvaire dans vos parcelles pour évaluer leur présence : observation importante pour appréhender le risque pour la prochaine campagne. Broyage des cannes de maïs nécessaire quand des dégâts sont constatés dans les parcelles.
------	--------	---

Légende des risques	
Risque faible	●
Risque moyen	●
Risque fort	●

Données météo du mois de septembre sur la station de Brest 29 (Trémaouezan)



Données météo du mois de septembre sur la station de Rennes 35 (Saint Grégoire)



COLZA

40 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 11, Finistère : 9, Ille-et-Vilaine : 10, Morbihan : 10).

Stades

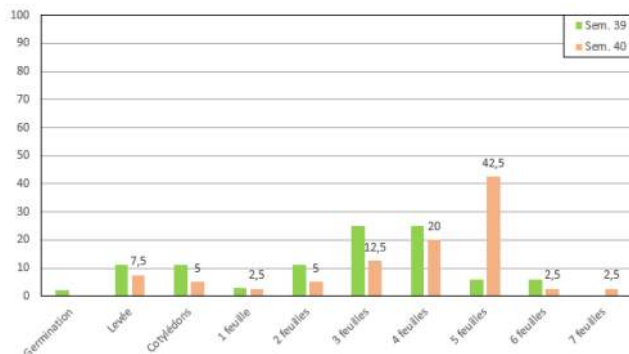
Stade moyen : 5 feuilles

Stade minimum : Levée

Stade maximum : 7 feuilles

les stades végétatifs du colza sont hétérogènes au sein des parcelles.

Les semis de septembre n'ayant presque pas bénéficié de pluie, les colzas sont toujours en cours de levée et donc plus sensibles à tout ravageur. Les densités seront vérifiées plus tard.



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Limace

Observations issues des parcelles du réseau :

67.5% des parcelles du réseau ont dépassé la période indicatif de risque.

Résultat des piégeages : piégeage dans 1 parcelle (1 limace/m²) sur 15 parcelles suivies.

Observation des plantes : dégâts de limaces signalés dans 3 parcelles sur 33 observées (en moyenne 8.5% des plantes avec des symptômes d'attaque et en moyenne 10.5% de la surface foliaire détruite).

Période et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 3 feuilles (B3).

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. page 7),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- La présence ou non d'auxiliaires.

Analyse de risque :

Les dégâts observés dans les parcelles restent de faible ampleur. Les conditions climatiques prévues dans les prochains jours restent défavorables aux limaces, un passage pluvieux est attendu le dimanche 7 octobre. Risque **faible**.

Environ 32.5% des parcelles sont encore dans la période de risque vis-à-vis des limaces.

Vigilance en cas de retour des pluies, favorables aux limaces notamment sur les parcelles à risque (présence de paille ou de résidus mal dispersés, sol argileux et motteux, précédent cultural à risque, travail du sol superficiel, ...) et encore dans la période à risque (inférieure à 3 feuilles).

Méthodes alternatives :

⇒ **Préserver les auxiliaires** : implanter des zones refuges (bandes enherbées), labourer peu profondément, choisir des produits molluscicides de biocontrôle.

Pour un complément d'informations, vous pouvez consulter le lien suivant :

www.ecophyto-pro.fr/data/2014_depliant_ecophyto_limaces_bat_bd.pdf

Altise des crucifères (petite altise) et altise d'hiver (grosse altise)

Observations issues des parcelles du réseau :

Piégeages des altises des crucifères : aucun signalement.

Piégeages des altises d'hiver : 30 cuvettes avec piégeage sur 37 relevées : en moyenne 29 individus par piège.

Observation des morsures : 9 parcelles avec des morsures sur les 40 suivies cette semaine : 55% des plantes présentent des morsures et 8.5% de surface foliaire détruite.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus.

80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Analyse de risque :

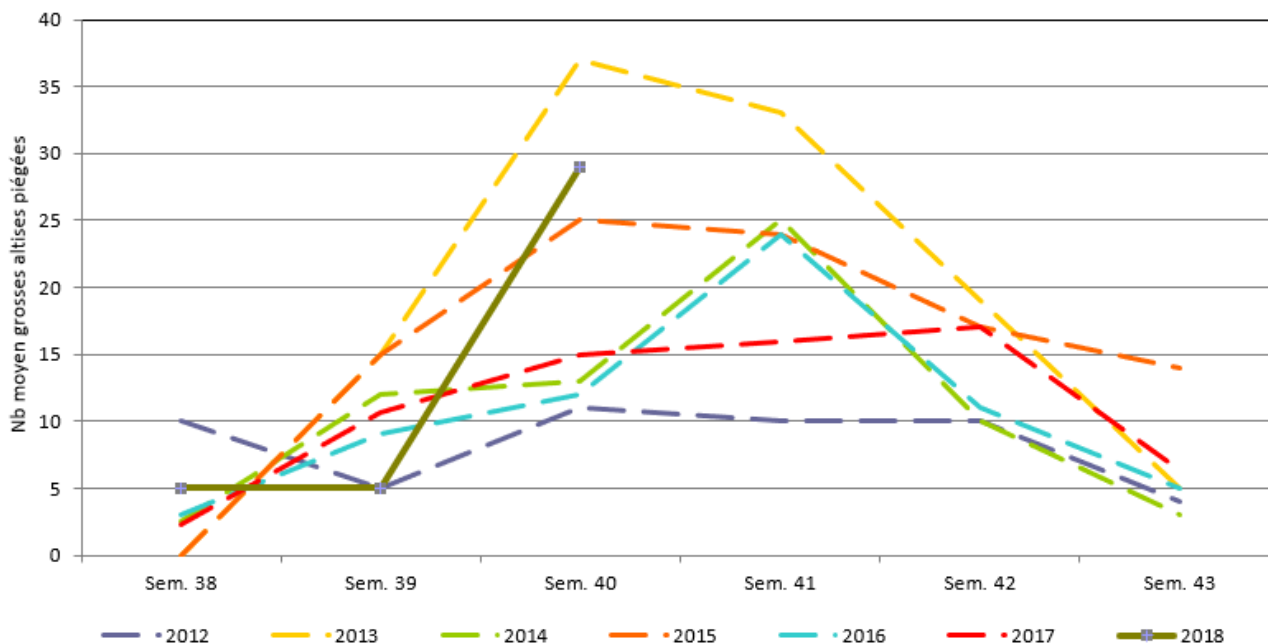
Forte hausse des piégeages accompagnée d'une légère hausse de la surface foliaire consommée depuis les derniers relevés. Aucun dépassement de seuil indicatif de risque.

Vigilance dans les parcelles n'ayant pas encore dépassé le stade « 3 feuilles » car les conditions climatiques restent favorables à leur activité mais limitante pour le développement végétatif du colza.

Surveiller très régulièrement les cuvettes, le développement végétatif de la culture et l'évolution potentielle des dégâts

Risque **faible** pour les parcelles ayant dépassé le stade « 3 feuilles » à **moyen** pour les parcelles en cours de levée ou n'ayant pas atteint le stade « 4 feuilles ».

Evolution du nombre moyen d'altises piégées en cuvette jaune dans les parcelles du réseau sur plusieurs automnes



Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Source : Terres Inovia

Tenthrede de la rave

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultat des piégeages : 18 cuvettes avec piégeage sur 37 relevées : en moyenne 5 adultes par piège.

Observation des plantes : 25 parcelles avec des dégâts sur les 40 suivies cette semaine : en moyenne 45% des plantes présentant des attaques et en moyenne 12% de la surface foliaire détruite.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques sont toujours favorables à l'activité des tenthrèdes. Le pourcentage moyen de plantes avec symptômes est en hausse. La surface moyenne de feuilles consommées a peu évolué (les larves dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures). Vigilance très régulière sur l'évolution des dégâts dans les parcelles en cas de présence de larves car les dégâts peuvent être rapides.

Risque **faible** pour les parcelles sans dégâts signalés.

Risque **moyen** à **fort** selon la population de larves présentes et la dynamique dans les prochains jours.

Larve de tenthrède de la rave



Source : Fredon Bretagne

Adulte de tenthrède de la rave



Source : Terres Inovia

Cycle biologique :

Il peut y avoir jusqu'à 3 générations par an selon les conditions climatiques.

La première génération d'adultes apparaît en mai, pond sur les bords des feuilles puis les larves apparaissent une semaine après sur les crucifères de printemps et sont actives.

La seconde génération vole au début de l'été (juillet) et pond dans les repousses de colza sur lesquelles se développent les larves. Suivant les conditions estivales, les larves peuvent rentrer en diapause ou se transformer en adultes.

La troisième génération d'adultes apparaît alors en septembre que si les conditions climatiques leur sont favorables (un automne sec et chaud). Ils colonisent les jeunes cultures de colza. A 20°C, les larves peuvent dévorer en 24 heures le double de leur poids initial. Ce sont les larves âgées (au dernier stade larvaire qui dure une dizaine de jour) qui occasionnent les dégâts foliaires qui évoluent très rapidement, de jour en jour puis cessent brutalement car les larves sont en fin de développement larvaire et s'enfouissent dans le sol.

Pucerons

Observations issues des parcelles du réseau :

Pucerons verts du pêcher : 11 parcelles (sur 40 observées) avec 18% des plantes touchées. 4 parcelles ont dépassé le seuil indicatif de risque.

Pucerons cendrés du chou : 3 parcelles (sur 40 observées) avec en moyenne 11% des plantes touchées.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

20% des plantes porteuses de pucerons.

Analyse de risque :

Conditions climatiques encore favorables à leur arrivée dans les parcelles.

Vigilance pour suivre l'évolution des populations qui peut être rapide. Observation de pucerons momifiés dans les parcelles.

Observer minutieusement les faces inférieures des feuilles.

Pression **faible** à **moyen** selon leur présence dans les parcelles.

Biologie :

Pucerons verts du pêcher :

Le développement de ce puceron est conditionné par les conditions climatiques et en particulier la température.

⇒ Longévité de l'adulte : 3 mois à 5°C, 10 jours à 25°C.

⇒ Longévité de la larve : 21 jours à 10°C, 7 jours à 25°C.

Taupins

Observations hors réseau :

Des attaques de taupins ont été signalées dans le Sud 29 et 56 allant parfois jusqu'à la destruction totale de la culture.

Symptômes :

Ce ravageur se développe dans le pivot. Les plantules s'étiolent, entraînant la disparition des pieds dont les racines portent des lésions. Les attaques sur les colzas sont généralement rares. Mais occasionnellement, il peut y avoir de graves dégâts signalés.

Larves de taupin



Source : CLAL Saint Yvi

BLE

Des mesures peuvent être mises en œuvre pour limiter l'arrivée ou la propagation des maladies et/ou des ravageurs en perturbant leur cycle de développement.

Les mesures prophylactiques pouvant être mises en place sont les suivantes :

Date de semis :

- ⇒ **Éviter les semis trop précoces** : ne pas semer avant le 20 octobre. en Bretagne, la période de semis idéale est comprise entre le 20 – 25 octobre et le 10 novembre. Plus le semis est précoce, plus la culture est soumise à une grande période de contamination aux maladies qui, au final, peuvent s'exprimer intensément, telles que des attaques de **piétin échaudage** (développement du champignon limité par des températures froides) et éventuellement de **piétin-verse** (période de contamination plus importante en cas de semis précoce). Cela permet également de limiter la pression de certains ravageurs tels que les **pucerons** (*Rhopalosiphum padi*) qui peuvent être vecteurs de la **jaunisse nanisante de l'orge**.
- ⇒ **Décaler la date de semis** : cela permet également de limiter la levée des plantes adventices, notamment certaines graminées qui germent préférentiellement à l'automne.

Variétés :

- ⇒ **Sensibilité variétale** : la sensibilité de la variété est un élément clé pour permettre de raisonner la lutte sur des maladies comme la septoriose, les rouilles, le piétin-verse, l'oïdium ou la fusariose sur épis
- ⇒ **Choisir une variété tolérante** : il est important d'opter pour une variété tolérante aux maladies foliaires (septoriose, rouilles, oïdium), la fusariose sur épis et au piétin-verse, notamment dans les parcelles à risque agronomique fort.

Travail du sol :

- ⇒ Enfouir et broyer finement les résidus de culture du précédent permettant ainsi de limiter le potentiel infectieux de certaines maladies (piétin-verse, fusariose des épis).
- ⇒ Utiliser un éparpilleur de menue paille pour éviter des effets andains derrière la moissonneuse-batteuse. (prévention du piétin échaudage).
- ⇒ Détruire les repousses de céréales et des graminées adventices qui peuvent être des relais pour certaines maladies (rouille jaune, rouille brune) et des réservoirs à pucerons.
- ⇒ Éviter les sols motteux et la présence de résidus de culture favorisant l'activité des limaces (humidité et nourriture).

Densité de semis :

- ⇒ Éviter les semis trop denses qui peuvent accentuer le développement de certaines maladies (oïdium) en maintenant une humidité dans la végétation et qui sont également propices à la verse en végétation.

Rotation :

- ⇒ Permettre de diminuer la pression de certaines maladies (piétin-verse, piétin échaudage, fusariose des épis) qui se conservent dans le sol.
- ⇒ Alternier les cultures d'hiver et de printemps pour permettre de couper le cycle de la flore adventice, ne pas spécialiser la flore présente et limiter les risques de résistance.

Chaulage :

- ⇒ Supprimer le chaulage avant l'implantation des céréales. Le chaulage favorise le piétin échaudage.

MAÏS

Ravageurs

Pyrales

Pour les parcelles qui ne sont pas encore récoltées, il serait intéressant de les observer et d'y réaliser des sondages larvaires pour évaluer la pression exercée par les larves de pyrale. Cette année, la pression a pu être forte. Cette observation réalisée à cette période de l'année permettrait de bien connaître la situation et de prévoir pour la prochaine campagne.

Méthode d'observation :

Il faut prélever 5 pieds à suivre sur cinq placettes prises au hasard, les disséquer et dégager les épis.

Les larves doivent être dénombrées sur ces 25 plantes pour obtenir le nombre moyen de larve(s) par plante.

Méthodes prophylactiques :

Après la récolte, le broyage fin et ras des cannes de maïs est fortement recommandé pour notamment détruire les larves de pyrale présentes à l'automne. L'enfouissement des résidus complètera le broyage en permettant une meilleure dégradation de ces résidus.

Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Mais, la pluie et les températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves diapausantes, permettant aussi de diminuer les populations de pyrale.

Le broyage des cannes constitue également une mesure essentielle pour limiter les attaques d'helminthosporiose sur maïs et de fusariose sur les céréales suivantes.

Larve de pyrale



Source : Fredon Bretagne

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, SAS Seyeux.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAIS
Animateurs Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.